



Juillet-Août
2019

BLANGY SUR TERNOISE

Notre Village

Bulletin Municipal N°69



Parution début
Septembre 2019

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Avec le mois de juillet le plus chaud de ces dernières années et un mois d'août plus nuancé, on peut se satisfaire de l'été 2019. Quelques événements festifs sont venus agrémenter cette période estivale comme le 14 juillet, la brocante, la fête du centre aérénage mais c'est certainement la ducasse qui a été le point d'orgue de ces manifestations. Avec quelques nouveautés comme le spectacle équestre et le cochon grillé, la fête communale a connu un succès populaire conséquent. Les innovations du Syndicat d'initiative ont donné une autre dimension à la ducasse qui mérite bien cette popularité.

Les manifestations se poursuivront en septembre pour célébrer les 75 ans de la libération de la commune avec un hommage rendu au soldat britannique Stanley Sydney Bright décédé à Blangy le 4 septembre 1944. Les Journées du Patrimoine mettront en avant les artistes du village et nous en profiterons pour inaugurer le portail de la maison du Docteur Lemaître.

Le mois de septembre est aussi la reprise des activités pour de nombreuses associations ainsi que pour les personnes actives et tous les jeunes à qui nous souhaitons une bonne année scolaire.

Infos Pratiques:

Ouverture de la Mairie :
Lundi, Mardi, et Jeudi de 14h à 18h
et le Vendredi de 9h à 12h
Tel : 03.21.41.92.38

Permanence des élus :

Le Maire M. MASSART:
Sur Rendez-vous
Le 1^{er} Adjoint : JL.MASSART
Le lundi de 18h à 19h
Le 2^{ème} Adjoint : JM. VENANT
Le jeudi de 18h à 19h
Le 3^{ème} Adjoint : N. LEJEUNE
Le Mardi de 18h à 19h

Ouverture de l'Agence Postale à la Mairie:

Du lundi au samedi
De 9h15 à 11h45.
Tél : 03.21.41.21.80

Ouverture de la bibliothèque:

Le Samedi de 10h à 11h30 et le Jeudi de 17h45 à 18h45.
Tél:03.21.41.91.80

Permanence du Syndicat des Eaux à la maison des Associations:

Lundi de 10h à 12h , mercredi et jeudi de 14h à 18h Tél:03.21.03.68.69

Ramassage des ordures ménagères :

Tous les Lundis matins

Ramassage des déchets recyclables :

Lundis 2, 16 et 30 septembre, 14 et 28 octobre 2019.

Dépôt des déchets verts, encombrants ménagers et gravats :

Déchèterie de la Communauté de Communes à Marconnelle, chemin des Voyeux. Elle est ouverte du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Le Conseil Municipal

FESTIVITES DU 14 JUILLET 2019



Cette année, le 14 juillet était synonyme de mise à l'honneur du personnel municipal. Isabelle Morice, secrétaire de mairie, et Jean-Luc Massart, 1^{er} adjoint, en présence de Ghislain Tétard, conseiller général, Florence Barbry et Robert Théry, conseillers départementaux, ont reçu la médaille d'or régionale, départementale et communale pour plus de 35 ans de service à la commune.

Mme Morice a commencé sa carrière en 1981 sous la mandature de Bernard Martin. Elle a depuis connu 3 autres maires: Daniel Martin, Bernard Debuire et Michel Massart et exercé aussi à Blingel. Elle a dû s'adapter à l'évolution du métier avec l'informatisation et la numérisation mais aussi, l'évolution des procédures en raison des nombreuses lois promulguées par le parlement. Discrète et efficace, elle participe activement à l'élaboration des dossiers pour la réalisation des projets de la commune et pour les demandes de subventions. Mariée à Christian, mère de trois enfants et mamie d'Ambre, elle voit la retraite s'approcher à grands pas mais l'idée de cesser son activité n'est pas encore à l'ordre du jour. Jean-Luc Massart, lui, a été élu pour la première fois en 1983. Conseiller municipal jusqu'en 1995 puis 2^{ème} adjoint, il est aujourd'hui 1^{er} adjoint depuis 2001. Durant ses 36 années d'élu, il a aussi été délégué de la communauté de commune Canche Ternoise puis de 7

Les Services Santé

Médecin:

M. PSZOTA Adrian
03.21.47.48.93 ou 07.87.15.27.45

Infirmier(e)s :

Mme OBIN, Mme et M VERMECH
03.21.41.82.88 ou 06.45.92.06.38

Ostéopathe:

M. GUNGAH et M. DELBOSC
03.21.41.29.84 ou 06.98.08.50.74

Pédiatrie-Podologue:

M. MORTREUX Nicolas
03.21.03.52.76 ou 06.82.16.50.83

Pharmacie du Moulin: Mme JOLY

03.21.41.89.94

Dentiste:

M. VAIDA Ciprian
09.86.46.32.78

Sage-Femme

Melle CLEMENT Amandine
07.83.17.77.22

Pour votre bien-être

Randonnée pédestre:

Tous les jeudis: Rendez-vous à 14h sur le parking de l'église.

Les Rendez-vous de septembre et octobre 2019

Dimanche 1er septembre

Commémoration des 75 ans de la libération de la commune
Hommage au soldat Stanley Sidney Bright

Jeudi 5 septembre

Marche nocturne

Dimanche 8 septembre:

Repas dansant du club des ainés animé par Frédéric Framery

Du vendredi 20 au dimanche 22 septembre:

Journées du Patrimoine: « Les artistes d'hier, d'aujourd'hui et de demain » Exposition à la salle des fêtes.

Samedi 12 octobre:

Concert d'automne de l'harmonie

Dimanche 13 octobre:

Thé dansant des Eclipses

Dimanche 27 octobre:

Repas des Anciens Combattants

Horaires des cérémonies religieuses:

Dimanche 1er septembre:

à Blangy 10h Messe de la Libération
à Fillières 10h30

Dimanche 8 septembre

à Le Parcq 11h

Dimanche 15 septembre:

au Fresnoy 11h Ducasse

Samedi 21 septembre:

à Blangy 18h

Dimanche 29 septembre:

à Béalancourt 11h Ducasse

Pour les messes du mois d'octobre, consultez le site internet

www.paroissecancheternoise.com

ou le responsable de la paroisse.

Vallées .com avant l'application de la loi NOTRE. Depuis 2014, il est vice-président du Syndicat des Eaux. Sa connaissance du territoire est un atout indispensable pour la réussite des missions qui lui sont confiées. Son épouse Geneviève, ses deux enfants et ses 4 petits enfants peuvent être fiers de ses 36 ans passés au service de la commune.

Pour clôturer cette manifestation, le conseil municipal a remis quelques présents aux récipiendaires avant de partager le verre de l'amitié.

Comme il est de tradition depuis 3 ans, le 14 juillet pouvait se poursuivre avec le repas « A la bonne franquette » organisé par les élus. Une centaine de personnes avait répondu à l'invitation pour déguster un couscous ou une paëlla préparés par les étangs de Rollancourt.

Nous profitons de cet article pour renouveler toutes nos félicitations et nos remerciements à Isabelle et Jean-Luc pour leur investissement communal.

INAUGURATION DE LA MAISON DE SANTE DES 7 VALLEES



Le 5 juillet, Pascal Deray, président de la communauté de communes, en présence de Marie Baville, sous-préfète, Daniel Fasquelle, député, Ghislain Tétard, conseiller régional et Robert Théry, conseiller départemental, a procédé à l'inauguration de la Maison Médicale. En travaux depuis septembre 2018, elle a été restructurée et adaptée pour que les professionnels et les patients puissent bénéficier d'un outil moderne pour traiter les problèmes de santé. Opérationnelle depuis le début du mois de juin, elle accueille un

généraliste, un dentiste, un podologue, deux ostéopathes, une sage-femme et trois infirmiers. L'idée des élus de Canche Ternoise en 2006 pour améliorer la situation d'un territoire sous-méicalisé a bien évolué. L'investissement pour la collectivité a été conséquent. Le coût d'un montant de 535 000 € a été subventionné à hauteur de 192 500 € par l'Etat (Fonds de soutien à l'investissement local). Le solde de 344 055 € est intégralement supporté par la Communauté de Communes. La structure n'est pas figée et offre des possibilités pour l'installation d'autres professionnels. Le manque de médecins reste une priorité pour les élus et dans un avenir proche, il ne faudra pas manquer d'idées pour que le territoire reste attractif pour les professionnels de la santé.

La cérémonie s'est clôturée par le verre de l'amitié à la salle des fêtes.

FETE DU CENTRE AERE



Mercredi 14 août, le centre aéré clôturait ses cinq semaines d'activités. L'équipe de Johan Lemmonier (photo ci-contre), directeur, a encadré chaque jour plus de 70 enfants en moyenne. Les jeux, les activités manuelles, les sorties à thème ou en parcs de loisirs ont animé cette période très appréciée par la jeunesse du village.

Etat civil:

Mariages

Le 31 août 2019

Delphine MICHEL et

Damien HECQUET

Pour terminer, les différents groupes ont proposé un spectacle de chants, de sketchs et de danses aux parents venus nombreux pour encourager leurs enfants. En fin de soirée, l'assemblée a pu partager le traditionnel barbecue pour prolonger ce moment de convivialité

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 1er août 2019, le conseil municipal s'est réuni en présence de Michel Massart, maire, pour débattre des points suivants:

Convention avec le Centre de Gestion du Pas de Calais pour la mise en place du Règlement Général de Protection des Données (RGPD): Afin de protéger les données informatiques personnelles, le conseil municipal doit établir une convention avec le centre gestion afin d'inventorier les informations nécessitant une protection particulière. Le coût est de 50€ de l'heure. Le montant pour la première année est estimé entre 1200€ et 2000€ . Le conseil donne pouvoir au maire pour établir cette convention.

Demande de la carte grise du véhicule acquis auprès du SDIS: La demande étant complètement informatisée et le paiement obligatoire par carte bleue, Monsieur le Maire a engagé ses propres deniers pour l'obtention de la carte grise, le centre de gestion demande une délibération pour rembourser le 1er magistrat. Le conseil municipal accepte la proposition à l'unanimité.

Point sur les subventions attribuées par le Conseil Départemental: Pour le parking de l'école, une subvention de 15 000 € a été accordée sur les amendes de polices. Au total, le montant des subventions s'élève 72 467€ pour un montant total de 89 000€. Le coût supporté par la commune est de 16 533€.

Les plantations au parking d'un montant total de 5395 € sont subventionnées à hauteur de 2955 €.

Les travaux de mis en conformité au stade municipal d'un montant de 21 600 € pour l'accès aux personnes à mobilité réduite ont obtenu une subvention de 5350 €.

Tarifs Cantine et Garderie pour l'année scolaire 2019-2020: La société API ne prévoit pas d'augmentation du prix des repas de la cantine scolaire. Aussi, Monsieur le Maire propose de reconduire les tarifs de l'année scolaire précédente. A savoir: le repas enfant à 3,40€ et le repas adulte à 4,40€. Le conseil accepte la proposition à l'unanimité.

Cotisation annuelle pour la Fondation du Patrimoine : Lors de l'élaboration du budget, le conseil a accordé une subvention de 50€ à la Fondation du Patrimoine or les barèmes ont changé et le montant pour les communes de moins de 1000 habitants est de 75€. Pour le centre de gestion, une délibération est nécessaire pour modifier le montant de la subvention. Le Conseil accepte à l'unanimité la modification de la subvention.

Projet foncier: La mise en vente des parcelles de M. Bailleul et de Mme Cresson le long de la rue d'Eclimeux en face de l'école est une opportunité pour avancer dans le projet d'urbanisation de cette zone définie dans le cadre du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) en 2016. Le Conseil donne quitus au maire pour le démarchage auprès de différents promoteurs susceptibles d'être intéressés par le projet d'urbanisation de cette zone.

Questions Diverses: La famille Décobert fait don à la commune de deux vasques pour le fleurissement de la commune. Une est déjà installée près de l'église. Le conseil remercie les généreux donateurs.

LES ARTISTES D'HIER, d'AUJOURD'HUI et de DEMAIN et de DEMAIN

Dans le cadre des Journées du Patrimoine 2019, les 20, 21 et 22 septembre, le syndicat d'initiative est toujours à la recherche de tableaux réalisés par M. Jules Marcque. Il a aussi illustré la première page des « Echos de Blangy » pendant près de 25 ans. Si vous déteznez une de ses toiles, vous pouvez contacter M. Caudron Claude au 03.21.41.83.12 ou M. Baroo Paul-Marie au 03.21.04.87.67. D'autres artistes locaux exposeront leurs réalisations pour montrer ainsi l'éventail de talents de notre commune dans des domaines ou styles différents. Nous comptons sur votre présence.

**La Page des Echos****RANDONNÉE NOCTURNE**

Vendredi 28 juin, le club de randonnée de la JSB, présidé par Cécile Routier, organisait sa traditionnelle marche nocturne. Plus de cent personnes avaient répondu à l'invitation pour pratiquer leur loisir préféré. Deux parcours étaient proposés: l'un de 5km

Et l'autre de 10. Après un effort d'une ou deux heures, les randonneurs étaient accueillis à la salle des fêtes pour se rafraîchir et déguster une bonne soupe à l'oignon. Un moment de convivialité qui ne manquera pas d'être noté dans l'agenda de 2020 pour la plupart des participants.

LA NEUVAINNE DE STE BERTHE

Comme chaque année, la neuvaine de Sainte Berthe a été un moment fort pour les chrétiens de la commune et de la région. Le père Eric et les prêtres du secteur ont assuré l'animation des temps forts de la semaine. Même si la participation est moins importante qu'il y a quelques années, plus de 1000 personnes y ont assisté, permettant ainsi de préserver la tradition. La neuvaine de 2019 restera néanmoins marquée par un événement important lors de la messe de clôture. En effet, l'artiste peintre Daciana Pszota, épouse du docteur, a remis à la communauté un tableau représentant Ste Berthe. Dévoilé devant le public présent, il a reçu les applaudissements d'une assemblée conquise par cette œuvre. Le père Eric a béni cette représentation de Ste Berthe qui a pris place dans la chapelle de l'Abbaye. Au-delà de cet évènement, ce geste généreux de l'artiste est avant tout le témoignage d'une intégration réussie mettant de côté les origines et les religions de chacun. Un exemple à suivre !



LA BROCANTE DU SI



Dimanche 21 juillet, une centaine d'exposants garnissaient les rues du quartier de la mairie à l'occasion de la brocante du Syndicat d'Initiative. Dès 6h du matin, ils s'implantaient pour s'installer à leur emplacement. Jouets, vêtements, outillages et meubles ont fait le bonheur des chineurs. Même si le public semblait timide dès les premières heures, le soleil et la restauration proposée ont permis d'avoir une brocante animée toute la journée à la grande satisfaction du président Claude Caudron.

LA DUCASSE

Les 24, 25 et 26 août, la fête communale a proposé un programme soutenu de manifestations organisées conjointement par le Syndicat d'initiative et la commune. Dès le samedi, les jeux au stade pour les enfants, le match de football entre les anciens de la JSB, la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice ont lancé les festivités. Le dimanche, le public a pu assister gratuitement au spectacle équestre proposé par le groupe « Traits d'élégance ». La mise en scène a permis de montrer toutes les qualités des chevaux de trait boulonnais aux bons souvenirs

des plus anciens du village.



l'ambiance avant de déguster le cochon grillé qui a connu un succès inattendu avec près de 200 personnes. Après le repas, les majorettes ont effectué une prestation près des manèges qui ont fonctionné pendant ces 3 jours durant lesquels on pouvait aussi déguster les moules frites du « Relais du Vieux chêne ». Lundi, le camping St Gilles proposait un barbecue ou une paëlla. Le week-end festif a clos les grandes vacances en beauté.

